



## **EVALUATION DES ETABLISSEMENTS DU SECOND DEGRE**

### **PRE-RAPPORT - Evaluation externe**

#### **Etablissement :**

#### **Lycée Saint John Perse**

---

#### **I. Description du déroulé de l'évaluation externe :**

Le présent rapport est l'aboutissement de la démarche d'évaluation externe conduite en Avril 2022 dans le cadre fixé par le Conseil d'Évaluation de l'École validé dans sa séance du 8 juillet 2020 en application de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019.

Le processus d'évaluation externe vise à aider les établissements scolaires à remplir la mission confiée par l'État en termes de qualité et d'efficacité de l'éducation et de la formation dispensées, à donner un sens collectif à l'action et renforcer le sentiment d'appartenance. Cette évaluation doit permettre d'actualiser ou de renouveler le projet d'établissement.

Madame Anne BISAGNI-FAURE, rectrice de l'académie de Bordeaux, a souhaité que le lycée général et technologique Saint John Perse à Pau (64) fasse partie de la deuxième vague programmée en 2022.

Cet établissement comptait 1160 élèves début 2022, répartis dans 37 divisions et pris en charge par 90 enseignants.

Madame Anne BISAGNI-FAURE a désigné un trinôme d'évaluateurs composé de Madame Gaelle GUEGUEN, Principale du collège Canterane à Castelnau du Médoc, coordonnatrice de la mission, de Monsieur Pascal SARPOULET, IA-IPR de lettres, et de Monsieur Laurent BRUGNET, Proviseur Adjoint du Lycée Professionnel Trégy à Bordeaux.

Conformément au cadre fixé par le CEE, la démarche a débuté par la production d'un rapport d'autoévaluation que Monsieur DRAPPIER, Proviseur du lycée Saint John Perse, a adressé aux évaluateurs le 11 février 2022 dans une version aboutie.

L'autoévaluation s'est construite autour de quatre groupes de travail portant sur chacun des domaines, groupes qui ont été constitués sur la base du volontariat avec une inscription des participants via un formulaire en ligne,

- Groupe 1. Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- Groupe 2. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Groupe 3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement
- Groupe 4. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

complétée par les réflexions de groupes spécifiques :

- Réunion de travail avec tous les agents ATTE du lycée
- Réunion spécifique avec les équipes de BTS
- Réunion du Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne
- Réunion spécifique classes Promosport
- Réunion des représentants des parents d'élèves FCPE et BPE

L'étude du rapport a donné lieu à plusieurs échanges entre les évaluateurs. S'en est suivi un temps d'échange par mail entre la coordinatrice et la direction de l'établissement, pour définir les modalités de la démarche de l'évaluation externe. Une proposition de planning des deux journées de visite sur site a été faite à l'équipe de direction pour validation.

A l'issue de ces échanges, le trinôme d'évaluateurs s'est rendu sur site pour une série de visites et de rencontres les 11, 12 et 13 avril. Cette mission a été l'occasion d'échanger avec les groupes d'acteurs désignés par le chef d'établissement sur la base des focales que nous avons privilégiées à partir du rapport d'autoévaluation.

Quatorze groupes ont été auditionnés sur proposition du proviseur selon le planning ci-dessous :

Lundi 11 avril	
9h30	Accueil des évaluateurs externes par le Proviseur
10h00-11h00	Echanges avec l'équipe de direction. Prov / Prov-Adj / Adj-Gest/ DDFPT
11h00-12h00	Délégués de terminale
13h30-14h30	Elus des enseignants au CA
14h30-15h30	Enseignants du Conseil pédagogique
15h30-16h30	Elèves du CVL
16h30-17h30	Délégués de 2nde

Mardi 12 avril	
9h00 -10h00	Professeurs de BTS
10h15-11h00	Equipe vie scolaire (CPE, AED)
11h00-12h00	Professeurs principaux STMG
13h30-14h30	Professeurs principales 2ndeGT
14h30-15h30	Agents ATTE
15h30-16h30	Collectivité territoriale : Conseillère Régionale siégeant au CA
16h30-17h30	Représentants des parents d'élèves.

Mercredi 13 avril	
8h30-9h30	Infirmière et assistante sociale
9H30	Réunion de travail : rédaction du pré rapport

C'est à l'issue de cette démarche qu'a été réalisé le présent rapport final d'évaluation externe.

NB : cette évaluation externe s'est déroulée après deux années de situation sanitaire très dégradée où l'ensemble des acteurs a été éprouvé.

## II. Points forts de l'établissement

### A. Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Dans l'ensemble, les résultats au baccalauréat sont en progression sur les trois dernières années et des taux de réussite sur les quatre BTS globalement très satisfaisants.

Le lycée Saint-John Perse fait réussir les élèves et ceci quelle que soit leur origine géographique, sociale ou leur genre (il n'y a pas de différences marquées).

Le lycée a une assez bonne capacité à garder ses élèves et à les amener à la réussite à l'examen.

Avec neuf enseignements de spécialité, des classes promo-sport, et une grande diversité d'enseignement linguistiques (Bachibac, sections européennes anglais et espagnol) et optionnels (Latin, EPS, management, chinois), le lycée offre un large choix de parcours aux élèves, malgré les contraintes très lourdes qui en découlent.

Les classes européennes anglais sont très attractives et permettent à l'établissement d'éviter le départ de très bons élèves vers d'autres établissements.

Les parcours post-bac sont en cohérence avec les attendus nationaux. Pour les bacheliers de la filière STMG, la proportion de poursuite d'études en IUT tend à augmenter. En outre, en voie technologique, le taux de poursuite d'études en CPGE est supérieur aux moyennes départementales et académiques.

Une réflexion a été entreprise en Conseil Pédagogique sur la répartition des moyens et la structuration de la DGH, pour prendre en compte les horaires réglementaires et répondre aux besoins des élèves.

De nombreuses actions sont mises en place pour accompagner les élèves sur leur parcours.

Pour préparer au mieux l'accueil des futurs élèves de 2deGT, un travail de liaison s'amorce en direction des collègues, notamment avec les interventions de la direction et la Journée Portes Ouvertes.

Un travail de réflexion sur l'accompagnement à l'orientation des élèves de 2deGT est initié dans le but d'étayer les élèves et les familles sur les différentes possibilités de choix de spécialité, ou de ré-orientation.

Pour l'orientation post-bac technologique, des relations se nouent avec les IUT alentour.

Un travail a été initié sur le développement ou la consolidation des relations avec les établissements post-BTS.

## **B. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire**

Le cadre offert par le lycée participe au climat scolaire qui est plutôt apaisé.

Refonte du règlement intérieur avec clarification des procédures, sécurisation des accès et réactivation récente des instances lycéennes (CVL, MDL) contribuent également à la sérénité du climat scolaire.

Bon fonctionnement du GPDS qui permet un repérage satisfaisant et un suivi des élèves en situation de décrochage (absentéisme, difficultés scolaires, santé...).

Réactivation de la commission fonds social à la rentrée 2020. Meilleur suivi des élèves en difficulté financière ou sociale.

L'établissement est jugé globalement propre et accueillant. La pause méridienne de 1h30 pour tous les élèves est jugée importante. Elle favorise notamment la mise en place de réunions pédagogiques ou de concertation.

Le CESC vient seulement d'être réactivé à la rentrée 2021. Il n'existe donc pas de bilan et aucun programme d'action de prévention et d'éducation à la santé n'avait été défini les années précédentes même si des actions ponctuelles avaient été mises en place.

## **C. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement**

Un pilotage collaboratif et participatif où l'ensemble des membres de la communauté éducative est concerté régulièrement, qui s'appuie sur des instances décisionnelles telles que le conseil pédagogique ou le conseil d'administration, chacun dans leur limite de compétences.

Les différentes problématiques sont traitées lors des conseils pédagogiques.

La réactivation des instances (CESCE, CVL, Commission « Menus »...) permet la dynamisation de la vie de l'établissement.

La communication d'une lettre d'information hebdomadaire vers l'ensemble des personnels participe au bon fonctionnement de l'établissement et à la cohésion des équipes.

## **D. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial**

Les relations avec les partenaires institutionnels, les parents d'élèves et les fédérations de parents d'élèves, les entreprises, les établissements de l'enseignement supérieur sont bonnes et constructives.

Le lien Ecole-Entreprise développé par les équipes de STS est un atout majeur dans la professionnalisation des étudiants.

Les partenariats tissés dans le cadre des classes Promo-Sport s'étoffent et permettent aux élèves de se réaliser dans des parcours d'excellence.

La refonte du site internet du lycée donne satisfaction et permet une meilleure communication et valorisation des actions réalisées.

### **III. Axes de progrès : comment faire rayonner cet établissement ?**

#### **A. Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement**

##### **Améliorer l'accompagnement des élèves**

Exploiter les tests de positionnement et les informations communiquées par les collèges avec un renfort préalable de la liaison 3<sup>e</sup>-2deGT (transmission des PAP, notamment) afin d'aider les élèves dans leur construction du métier d'élève au lycée

Renforcer les liaisons à chacun des niveaux (3<sup>e</sup>-2deGT ; 2deGT-1STMG ; BacPro-BTS...)

Donner du sens aux apprentissages en étayant la motivation de l'élève par du tutorat/mentorat 2deGT-Term, des rencontres avec d'anciens élèves/étudiants, des professionnels...

Une attention particulière devra être portée aux élèves à besoins particuliers, et pour cela, la communication de tous les acteurs est importante (Infirmière, BVS, PP) et le développement de l'usage d'outils et de ressources (exemple : Plateforme Cap Ecole Inclusive) est à encourager.

Approfondir les éléments d'accueil des entrants (2<sup>e</sup>GT et 1<sup>er</sup> BTS) en portant une attention particulière à chaque élève mais aussi dans la constitution du groupe/classe dans un objectif de cohésion. Une attention particulière devra être portée aux élèves arrivant en cours d'année scolaire afin de favoriser leur intégration au sein de la classe.

##### **Mieux valoriser les spécificités de l'établissement**

Au regard de l'évolution des publics en classe Promosport avec notamment le nombre plus important de sportifs de haut niveau, il serait pertinent que ces classes obtiennent une labellisation permettant leur reconnaissance officielle (« section d'excellence sportive » par exemple) tout en renforçant les échanges avec les pôles sportifs (mener dans ce cadre une réflexion sur des conventions réactualisées). Désigner un professeur référent pour les classes promosport.

**Mieux formaliser le Parcours Avenir** avec des objectifs pour chaque niveau en indiquant un calendrier sur l'année et les actions à mettre en place en termes d'acquisition de compétences psycho-sociales, de connaissances des formations et des métiers, de rencontres avec des professionnels du monde de l'entreprise. Une attention particulière sera portée pour mieux outiller les professeurs principaux de 2deGT dans le domaine de l'orientation en s'appuyant sur les ressources internes et les nouvelles technologies.

##### **Poursuivre le travail entrepris sur l'efficience de la DGH**

Travailler sur l'organisation et les contenus des heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation

Veiller à la mise en place des trois volets de l'Accompagnement Personnalisé. Une réflexion pourra être engagée sur l'opportunité de mettre en place des groupes de besoins.

Réfléchir à la conservation des spécialités et des moyens qui y sont dédiés dans l'intérêt des élèves.

## **B. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire**

Un accompagnement des élus du CVL et des éco-délégués sera nécessaire pour étayer la dynamique enclenchée et favoriser une ouverture plus large dans le public représentatif.

La réactivation du CESCE doit permettre l'initiative d'actions de prévention dans le cadre de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, en mobilisant tous les acteurs internes et externes et en s'appuyant sur des indicateurs mesurés régulièrement.

La récurrence de certaines dégradations devrait engager les équipes partie prenante à la recherche de solutions en termes de prévention et également en termes de mesure de réparation.

La réflexion engagée sur le temps scolaire pourrait être mise au débat de l'ensemble de la communauté éducative.

Renforcer les liens et la communication entre les différents acteurs partie prenante des dispositifs particuliers (PPS, PAP, PAI).

Poursuivre le travail positif entrepris au travers du GPDS et de la Commission Fonds Social.

## **C. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.**

Définir les axes prioritaires du prochain projet d'établissement et les indicateurs associés au regard des axes prioritaires du Projet Académique.

Assurer les éléments sécuritaires en réalisant un diagnostic sécurité.

Poursuivre le travail initié afin qu'à terme, toutes les instances remplissent à nouveau leur rôle dans le cadre d'un pilotage où tous les acteurs de l'établissement interviennent.

Poursuivre la réflexion sur l'ouverture internationale.

Revenir progressivement à une politique de gestion et de prévision des postes d'enseignants conforme aux besoins de l'établissement en évitant de mettre les personnels dans des situations engendrant instabilité et précarité.

## **D. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial**

On veillera à tisser au sein de la ZAP et avec les formations du supérieur (IUT, Université) des relations horizontales permettant notamment une fluidité des parcours (3<sup>e</sup>-2<sup>nd</sup>e GT et post-bac) et une mise en cohérence de la carte des formations.

La représentativité des familles mériterait d'être élargie pour renforcer l'alliance éducative.

Comme levier de développement possible, on peut envisager la valorisation des partenariats culturels et sportifs existants et leur formalisation.

Poursuivre le travail en relation avec la Collectivité Territoriale pour établir un plan de rénovation des bâtiments, voire la construction de nouveaux équipements ou l'accompagnement vers une mutualisation des infrastructures alentour existantes.

## V. Recommandations stratégiques en lien avec le rapport d'auto-évaluation

N°	Axes stratégiques	Actions	Processus indicateurs	Formation et accompagnement préconisés	Calendrier
1	<p><b>Développer une dynamique collective pour construire une politique pédagogique et éducative partagée</b></p>	<p>Construire un projet d'établissement en s'appuyant sur la dynamique impulsée.</p> <p>Assurer le suivi de l'action de l'établissement à partir d'indicateurs partagés et en mettant en place l'ensemble des outils marquants à ce diagnostic</p> <p>S'appuyer sur le conseil pédagogique pour permettre d'aboutir collectivement à la recherche de solutions</p>	<p>Ecriture collective du projet d'établissement en lien avec le projet académique</p> <p>Moyens DGH et financiers consacrés à l'écriture du PE</p> <p>Représentation des différentes catégories de personnels dans les instances</p> <p>Temps consacré à la concertation collective</p> <p>Taux de participation</p> <p>Réalisation collective d'outils, de procédures</p> <p>Construction d'un tableau de bord</p>		<p>Début en 2022/2023</p> <p>Le calendrier est à définir par l'établissement sur l'ensemble des axes</p>
2	<p><b>Mettre en valeur le potentiel et les caractéristiques de l'établissement</b></p>	<p>Valoriser le pôle tertiaire en renforçant l'information tant à l'interne qu'à l'externe</p> <p>Formaliser les actions dans l'optique d'une reconnaissance officielle des classes promo sport</p> <p>Favoriser et construire l'ouverture culturelle et internationale du lycée en s'appuyant sur son pôle linguistique afin de singulariser positivement son image</p>	<p>Nombre d'actions de valorisation de la série STMG et des STS</p> <p>Label ou reconnaissance officiel obtenu</p> <p>Effectif d'élèves participant à un projet pédagogique culturel</p> <p>Effectif d'élèves concernés par les LV rares et les sections européennes (suivi de cohorte)</p> <p>Echanges effectifs</p> <p>Contact Erasmus</p> <p>e-twinning ou autre</p>	<p>Appui des corps d'inspection</p> <p>DSDEN</p> <p>SAIO</p> <p>Pass Culture</p> <p>Adage</p> <p>Appui de la DAREIC</p> <p>Agence Erasmus</p> <p>Canopé</p>	<p>Début 2022/2023</p>

3	<b>Assurer la réussite du parcours scolaire de chaque élève</b>	<p>Consolider et exploiter l'AP(secondes, premières et terminales) en élaborant un projet d'accompagnement dans l'optique de formaliser le "Parcours Avenir"</p> <p>Exploiter les résultats des tests de positionnement à l'entrée de la 2ndeGT</p> <p>Adapter la composition des groupes d'AP en fonction des besoins</p> <p>Redéfinir et renforcer l'ensemble des liaisons (collège/lycée, lycée/BTS, IUT et université)</p> <p>Formaliser les différents partenariats</p>	<p>Valeur ajoutée et Taux de réussite</p> <p>Résultats par PCS</p> <p>Adéquation entre projet et résultat de l'orientation</p> <p>Nombre de parcours formalisés</p> <p>Nombre d'actions en direction des familles et des élèves dans le cadre du Parcours Avenir</p> <p>Suivi des effectifs en fonction du collège d'origine</p> <p>Nombre de partenariats avec le Supérieur (conventions)</p> <p>Cordées de la réussite</p>	<p>Appui des corps d'inspection</p> <p>Formations d'équipe ou ZAP sur l'accompagnement des élèves et notamment ceux à besoins particuliers</p> <p>Réflexion en équipe avec les professeurs principaux sur l'organisation de l'AP orientation</p> <p>SAIO</p>	Début 2022/2023
4	<b>Mettre en confiance et conduire les élèves à l'autonomie</b>	<p>Mettre en réflexion au travers du conseil pédagogique l'harmonisation des pratiques pédagogiques et éducatives en renforçant le travail en équipe</p> <p>Offrir aux élèves et étudiants un cadre structurant et accueillant</p> <p>Valoriser et soutenir la démocratie lycéenne et autres formes d'engagement lycéen</p> <p>Mobiliser le CESC pour programmer des actions de prévention et de responsabilisation</p>	<p>Mise en place du protocole d'évaluation</p> <p>Proportion de professeurs participant à des groupes de réflexion pédagogique</p> <p>Indicateur de mesure des progrès des élèves (contrôle continu, évaluation des compétences acquises...)</p> <p>Sentiment de justice scolaire et de bien-être</p> <p>Participation à l'élection au CVL</p> <p>Mesure de la représentation des différentes sections au sein du CVL</p> <p>Nature et nombre de projets d'actions à caractère citoyen ou marquant l'engagement des élèves</p> <p>Indicateurs relatifs aux besoins exprimés par les élèves en termes de comportements à risque</p> <p>Nombre d'actions du CESC proposées</p>	<p>Mise en place d'ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'observation et d'analyse de pratiques pédagogiques</li> <li>- de réflexion sur l'évaluation</li> </ul> <p>Formation sur l'évaluation des compétences</p> <p>Formation sur le climat scolaire et/ou la justice scolaire</p> <p>Formation sur les compétences psychosociales</p>	Début 2022/2023

## **VII. Appréciation générale sur le processus de l'évaluation externe**

Réalisé au sortir d'une situation sanitaire très dégradée dans un environnement pédagogique particulier, le rapport d'autoévaluation, particulièrement riche, nourri d'une réflexion qui nous paraît aboutie, a pu constituer une base solide de travail très intéressante pour concevoir le contenu de notre pré rapport. Ce travail de co construction, pour lequel nous constatons la réalisation d'un travail collaboratif et partagé, nous a permis de mieux cerner les axes fondamentaux sur lesquels l'établissement s'appuie et d'avoir un éclairage sur les enjeux d'avenir porteur pour l'ensemble de la communauté éducative.

Les deux journées d'audition ont été particulièrement enrichissantes et nous ont permis d'avoir des échanges à la fois professionnels, constructifs et étoffés, nous permettant ainsi d'avoir un étayage supplémentaire des points décrits dans le rapport d'autoévaluation.

Nous tenons à remercier l'ensemble de la communauté éducative pour sa disponibilité, sa sincérité et la qualité des échanges que nous avons pu avoir.